



Le mot du maire



**Jean-François Berger,
Maire de Morzine-
Avoriaz**

Chers Morzinoises, Chers Morzinois,

En mars dernier, vous nous avez renouvelé votre confiance pour conduire l'avenir de notre commune. Je tiens, au nom de toute l'équipe municipale, à vous remercier sincèrement pour ce soutien. Cette confiance nous honore autant qu'elle nous engage.

Depuis les élections municipales, j'ai également eu l'honneur d'être élu président d'Haut Chablais Interco. Cette responsabilité supplémentaire constitue une formidable opportunité pour porter plus fortement la voix de Morzine-Avoriaz et défendre les intérêts de notre intercommunalité sur les grands enjeux qui nous concernent : les mobilités, le logement, la petite-enfance, la transition climatique, le développement économique et l'attractivité de nos stations de montagne.

Ce premier bulletin municipal du mandat est l'occasion de vous présenter plusieurs actions concrètes mises en œuvre ces derniers mois. Elles traduisent notre volonté d'améliorer le quotidien des habitants tout en préparant l'avenir de notre destination.

L'été 2026 s'annonce une nouvelle fois particulièrement animé. Ces événements participent pleinement au rayonnement de Morzine-Avoriaz et à la vitalité de notre économie locale.

Dans un contexte où les stations de montagne doivent sans cesse s'adapter aux évolutions climatiques, économiques et sociétales, nous continuerons à avancer avec ambition mais aussi avec pragmatisme. Notre priorité demeure inchangée : préserver ce qui fait l'identité et la qualité de vie tout en préparant sereinement l'avenir.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, placé sous le signe de la convivialité, du partage et de la découverte de notre magnifique territoire.

Jean-François Berger, Maire de Morzine-Avoriaz
Président d'Haut-Chablais Interco



Photo : @Nikooo_r



Ensemble, bâtissons l'avenir du VTT !

Pour la deuxième année consécutive, une **réunion publique dédiée au VTT**, tenue le 17 juin dernier, a réuni les acteurs clés du territoire : élus, offices de tourisme, remontées mécaniques, moniteurs et associations locales.

L'objectif ?

Faire de **Morzine-Avoriaz une destination de référence pour le VTT**, tout en préservant l'équilibre entre pratique sportive, respect de l'environnement et cohabitation harmonieuse. Avec **6,4 millions d'euros de chiffre d'affaires et près de 2 millions de passages en 2025**, le domaine des Portes du Soleil figure parmi les **meilleures destinations mondiales** de VTT. À Morzine-Avoriaz, nos deux Bikeparks représentent à eux seuls **61 % du chiffre d'affaires total des Portes du Soleil**, confirmant ainsi notre rôle central sur le territoire.

Un héritage à protéger, des défis à relever

Le Pleney, Super-Morzine, Avoriaz... Nos domaines offrent des **paysages exceptionnels** et des **pistes emblématiques**. Pourtant, l'intensification de la pratique, notamment avec l'émergence de **sentiers non autorisés (free-ride)**, pose des enjeux majeurs :

- **Sécurité** : des pistes sauvages débouchant sur des routes dangereuses (comme la départementale entre Les Gets et Morzine) ou des zones inaccessibles aux secours.
- **Environnement** : érosion des sols, dégradation de la flore et perturbation des écosystèmes, notamment dans les zones naturelles sensibles.
- **Cohabitation** : entre vététistes, piétons, agriculteurs et riverains, en particulier dans le village (passerelle, place de l'Office de Tourisme, rues commerçantes).

2026 : une nouvelle étape

Face à ces constats, la municipalité, en collaboration avec les mairies voisines (Les Gets, Montriond, Verchaix), les remontées mécaniques, l'Office National des Forêts et les acteurs socio-professionnels, a engagé depuis 2025 une **démarche collective** pour organiser la pratique du VTT de manière **durable et responsable**.

Rappel des règles pour le VTT

La circulation des **VTT, VAE et VTC** sur la commune de Morzine-Avoriaz est autorisée :

- sur les **routes ouvertes à la circulation**,
- sur les **sentiers de randonnée balisés**, entretenus par la commune, l'intercommunalité et les sociétés de remontées mécaniques,
- **à l'exception des chemins privés** (lorsque cela est indiqué).

Attention lorsque vous empruntez des chemins partagés avec les piétons :

Réduisez votre vitesse, redoublez de vigilance, écarter-vous au maximum des piétons et arrêtez-vous pour les laisser passer si nécessaire. Restez courtois : seul le respect de tous permettra un partage agréable de l'espace.

L'avenir du VTT est entre vos mains.

Rappel : interdiction du free-ride

Bien que le VTT soit déjà interdit en dehors des chemins balisés sur l'ensemble du territoire, un **arrêté municipal a été pris en 2025** pour renforcer cette règle dans les **forêts bordant les Bikeparks**, où des risques spécifiques ont été identifiés.

Dans ces zones, **la présence de VTT est strictement interdite**. Tout manquement sera passible d'amendes.

Zones protégées (cf. plan) :

- Forêt des Ys
- Forêt de Chiglio
- Forêt Atray-Jorat
- Forêt Pré-Favre

En bordure du Bikepark des fils équipés de **fanions** ont été installés pour marquer clairement la limite de ces zones. Des **stickers avec QR codes en cabine** et des **panneaux pédagogiques** complètent l'information et la sensibilisation.



Sanctuarisation des espaces piétons

L'harmonie, la sécurité des piétons et le partage de l'espace au sein du village sont **indispensables**. Ainsi :

- La **place de l'Office de Tourisme est piétonne** : il est demandé aux cyclistes de descendre de leur vélo et de marcher.
- Même règle sur la **passerelle**.
- Une présence régulière de la police municipale sera faite aux abords des espaces piétons.

Nous avons **amélioré la signalétique** initiée l'année dernière pour la rendre plus claire et lisible :

- Les vélos en transit à Morzine doivent **contourner la place** en suivant le circuit jalonné de panneaux jaunes.
- Les vélos souhaitant accéder à la place de l'Office de Tourisme ou à la taille de Mas du Pleney doivent **descendre du vélo**.
- La visibilité de la **piste cyclable de la rue du Bourg** (avec son sens de circulation) a été renforcée pour une meilleure sécurité.

À Avoriaz, les **mêmes panneaux de signalisation** seront installés prochainement pour améliorer la cohabitation.

Appel à la courtoisie

Nous invitons l'ensemble de la population et des visiteurs à faire preuve de **politesse, de courtoisie et de bon sens**.

- Respectez le **code de la route**, que vous soyez à vélo ou en voiture.
- En été, la traversée de Morzine peut être longue et le trafic ralenti par de nombreux vélos. *C'est aussi le signe de notre dynamisme : soyons-en fiers !*

- Soyez **patients et indulgents** envers ceux qui découvrent notre village et ces nouvelles règles. *Le changement ne se fera pas en un jour, mais sur la durée.*

Des améliorations et de nouvelles pistes officielles

En parallèle de ces nouvelles règles, un **travail important** a été mené pour améliorer la sensibilisation des vététistes et **enrichir l'offre des Bikeparks**.

En offrant plus de variété et de qualité, les sociétés de remontées mécaniques (DLM et SERMA) ont **amélioré l'expérience client** avec des équipes renforcées cette année.

Nouveautés 2026

- **Pleney** : nouvelles pistes noires *Woodride*, *Variantes Legal 1.0* et *Legal 2.0* sur la piste bleue *Twisty*, ainsi que les pistes bleues *Chevreuil* et *Repeat* (côté Charniaz).
- **Avoriaz** : extension des zones d'apprentissage sur le plateau (*Pop-Corn Bike Yard*) et **rénovation complète** de la piste rouge « *Dans la Forêt* ».

Aménagements :

- Porte-vélos supplémentaires sur le télésiège de Proclou pour améliorer le débit.
- Nouvelle **station de lavage de vélos** au pied du Pleney, avec **réservoir d'eau de pluie et recyclage de l'eau**.
- Nouveaux **balisages piétons** sur deux sentiers (un sur le Pleney, un sur Charniaz).
- **Liaison douce Les Gets-Morzine** : 1,6 km de voie rustique sécurisée pour les VTT, VAE et piétons (réalisée par Haut-Chablais Interco).
- **Création d'une charte du vététiste** : un message unique, partagé par tous les acteurs (remontées mécaniques, offices de tourisme, mairie, socio-pros et clubs sportifs). Cette charte, **affichée sur tous les supports ou accessible** via QR codes (plans des Bikeparks, sites web, réseaux sociaux), vise à **sensibiliser et responsabiliser** les pratiquants.

« **La montagne se partage** » : c'est le message clé de cette démarche.

Ensemble – collectivités, professionnels, pratiquants et habitants – nous pouvons faire de **Morzine-Avoriaz un modèle mondial de VTT durable**, respectueux de notre environnement et de notre qualité de vie.

Saison d'été 2026



PARKINGS SANS BARRIÈRES BARRIER-FREE PARKING

À VOTRE ARRIVÉE / UPON ARRIVAL



Contrôle d'accès automatique
La caméra lit votre plaque dès l'entrée dans le parking.
Automatic access control
The camera reads your license plate as you enter the parking lot.



Paiement dès votre arrivée
Une fois garé, choisissez un des deux modes de paiement présentés ci-dessous.
Pay when you park
Once parked, choose one of the two payment methods shown below.

2 MOYENS DE PAIEMENT / 2 PAYMENT OPTIONS



À l'horodateur
Gardez le ticket ! Pas besoin de retourner à votre voiture.
ou via une application mobile
PayByPhone ou PrestoPark
Modulez le temps de stationnement.

At the parking meter
Keep the ticket! No need to return to your car.
or via a mobile app: PayByPhone or PrestoPark
Adjust the parking duration in the app.



BONNE JOURNÉE ! / HAVE A GREAT DAY!



Profitez de votre journée !
Enjoy your stay!



Au moment de partir :
Pas besoin de repasser par l'horodateur.
Upon departure:
No need to return to the parking meter.

Stationnement et Parkings : les nouvelles règles

À la suite des échanges avec les acteurs locaux, nous faisons évoluer la tarification des parkings en saison.

Désormais, le stationnement devient payant, avec **2h gratuites par jour** ainsi que **1h offerte aux horaires des repas**.

Cette mesure vise à :

- Fluidifier l'utilisation des places en évitant les véhicules « tampons »,
- Faciliter l'accès aux commerces, services et activités du village,
- Préserver l'équilibre économique de la gestion des parkings.

En pratique, ce qu'il faut savoir cet été :

Le stationnement en zone blanche est payant à Morzine du 20 juin au 3 septembre 2026, avec 2h gratuites par jour ainsi que des créneaux de gratuité de 12h à 13h et en soirée de 19h à 20h.

Comme cet hiver, un enregistrement est obligatoire dès votre arrivée, en zone blanche comme dans les parkings souterrains.

Le fonctionnement des zones bleues reste inchangé ainsi que la gratuité du parking du Nantégué.

Retrouvez les tarifs, les modalités de stationnement et les informations sur les abonnements sur la [page dédiée](#).

Organisation des aires de camping : emplacement et réglementation

L'accueil de nos visiteurs passe aussi par une meilleure organisation des aires de camping-cars. Là encore, notre objectif est simple : libérer l'espace au centre en proposant des solutions adaptées tout en garantissant le respect des espaces publics et de notre cadre de vie.

Aire de camping-cars

Pour les camping-cars, une aire dédiée de 25 places, payante est ouverte en saison sur arrêté municipal. L'aire est équipée d'accès à l'électricité, à l'eau, d'une zone de vidange des eaux grises et des toilettes chimiques. Elle est desservie par la ligne de bus AU. Le paiement peut se faire via l'application PayByPhone (code zone 74113) ou à la police municipale pendant leurs horaires d'ouverture..

Caravaning sur les parkings autour du village

Au parking de Nyon (dans la zone dédiée), au parking des Prodains (dans la zone longue durée au fond) et au parking de Seraussaix, le stationnement y est gratuit et des douches et WC sont mis à votre disposition pour votre confort.

Merci de respecter les lieux et le voisinage.

Il n'y a pas de limite de temps sur ces parkings.



Photo : @Aurélien Berthollier

Les navettes gratuites reprennent du service

Du **25 juin au 30 août**, trois circuits de navettes (UA, E et D) desserviront les principaux quartiers et sites de Morzine cet été. Le petit train sera également de retour à partir du 15 juillet.

À noter que la **ligne N ne circulera pas cette année**. Le secteur de Nyon reste toutefois desservi grâce à la ligne E ainsi qu'à la ligne M, exploitée par la commune de Montriond.

Retrouvez les horaires, les plans des lignes et toutes les informations pratiques [ici](#).



Un QR code pour suivre les lignes de bus en temps réel

Comme l'hiver dernier, tous les véhicules et arrêts seront géolocalisés : un QR code disponible à chaque arrêt permettra de connaître en temps réel l'arrivée du prochain bus.

Navette "Liaison Harley"

Afin de réduire l'affluence des voitures dans Morzine pendant les Morzine-Avoriaz Harley Days, une **navette spéciale Les Gets - Morzine** est mise en place les soirs de concerts.

Les **11, 12 et 13 juillet** prochains, de **17h à 2h** du matin, un service de navettes tournera entre l'arrêt de la Télécabine du Mont Chéry aux Gets et le rond-point du Pied de la Plagne. Les voyageurs pourront ensuite rejoindre le centre de Morzine grâce à une deuxième navette Harley, qui circulera aux mêmes horaires.

Circulez en Vallée d'Aulps pour 1,70 €

Circulez avec le Balad'Aulps bus pour 1,70 € quel que soit le trajet. En complément des navettes, les lignes du Balad'Aulps Bus assurent le transport des visiteurs dans tous les villages environnants (Les Gets, Essert-romand, Montriond, Saint Jean d'Aulps, Le Biot, Seytroux, La Baume, La Vernaz).

Le tarif de 1,70 € concerne également les lignes interurbaines Y91 vers Thonon-les-Bains et Y92 vers Cluses.

Pour rappel, le Balad'Aulps bus est inclus dans le Multi Pass ainsi que la ligne Y91 pour cet été.

[L'offre de transport de la Communauté de communes du Haut-Chablais](#)

Cadre de vie



Splashpad

Le splashpad est ouvert !

Parce qu'une station attractive est également un village où il fait bon vivre toute l'année, nous poursuivons nos investissements au bénéfice des familles.

Le nouvel espace aqualudique accueille désormais petits et grands pour se rafraîchir tout au long de l'été. En complément de la pataugeoire intérieure, le Splashpad propose 11 jeux d'eau, dont le spectaculaire « Super Splash », pour le plus grand plaisir des enfants. Des espaces ombragés ont également été aménagés à proximité afin d'offrir un cadre agréable aux familles.

Multi Pass 2026 : la commune offre la carte loisirs aux jeunes Morzinois

Nous avons également souhaité maintenir un accès privilégié à la montagne pour nos jeunes habitants grâce à la gratuité du Multipass pour les enfants de Morzine-Avoriaz.

La commune offre le Multi Pass à tous les jeunes de 5 à 16 ans résidant à Morzine ou à Avoriaz.

Cette carte permet de profiter de nombreuses activités dans les 12 stations-villages des Portes du Soleil tout au long de l'été. Les modalités d'obtention et les pièces à fournir sont à [retrouver ici](#).



Où sont les Pataus ?

MapPâtou

La carte de localisation des alpages et estives protégés par des chiens de protection

- » Se renseigner avant sa sortie sur la présence potentielle de chiens de protection
- » Relire les bons gestes à adopter en cas de rencontre
- » Ou éviter certains secteurs

à retrouver sur

- » pasto-kezako.fr
- » Les applis outdoor partenaires

Chiens de protection : mieux les comprendre pour mieux cohabiter

Avec le retour des troupeaux dans les alpages, les chiens de protection sont de nouveau présents sur certains sentiers. Leur rôle est d'assurer la sécurité des troupeaux et leur comportement, parfois impressionnant, répond à cette mission.

Quelques gestes simples permettent de partager sereinement les espaces de montagne. Retrouvez quelques conseils pratiques et les [ressources utiles ici](#).

Journées Propreté : une belle mobilisation citoyenne

À l'occasion de deux demi-journées organisées ce printemps, les habitants, associations, socioprofessionnels et services municipaux se sont mobilisés pour nettoyer les espaces publics de Morzine et d'Avoriaz. Grâce à une forte participation – avec un record de plus de 100 bénévoles à Morzine – un total de **722 kg de déchets** et **9 litres de mégots** ont été collectés entre Morzine et Avoriaz. La commune remercie chaleureusement l'ensemble des participants pour leur engagement en faveur d'un cadre de vie plus propre, ainsi que **Montagne Verte**, présent pour la deuxième année consécutive avec une vente de vêtements d'occasion au kilo.



Photos : @MorzineOfficiel

Vous habitez Morzine ?
Vous avez acheté un récupérateur
d'eau de pluie ?

La commune de Morzine vous

Aide à l'achat d'un récupérateur d'eau

MONTANT DE L'AIDE	FAIRE LA DEMANDE
▶ Jusqu'à 50% du coût TTC ▶ Plafonnée à 100 € maximum	Remplissez le formulaire de demande d'aide ▶ Envoyez-le à : environnement@morzine.fr ▶ Ou déposez-le directement en mairie


COMMUNE DE
Morzine Avoriaz

Une aide pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable, la commune de Morzine accompagne les habitants dans leurs démarches d'économie d'eau en proposant une aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie destiné à un usage extérieur. Cette participation, réservée aux résidents de Morzine-Avoriaz, peut couvrir jusqu'à 50 % du coût d'achat TTC, dans la limite de 100 €. L'aide est accordée une fois par foyer tous les trois ans.

Retrouvez les conditions d'éligibilité et les modalités de demande sur cette [page dédiée](#).

Inscriptions au service enfance

Les inscriptions au service enfance pour la rentrée de septembre 2026 à Morzine et à Avoriaz sont **ouvertes**. Merci d'**actualiser vos documents** directement dans votre **espace famille d'ici au lundi 20 juillet 2026**.

Dès que tous vos documents seront mis à jour, votre dossier sera validé manuellement par le service enfance. Toutes les demandes seront étudiées pendant les horaires d'ouverture de la permanence du service.

Une fois vos documents validés, vous pourrez accéder aux différentes étapes :

- Les **inscriptions dans les nouveaux modules** de cette année scolaire (périscolaire, restaurations scolaires etc.) et qui sont **accessibles dès à présent pour les familles d'AVORIAZ, et à partir du vendredi 17 juillet pour les familles de MORZINE.**
- Une fois que vous avez effectué les réservations aux dates souhaitées, n'oubliez pas d'effectuer le paiement de votre panier pour être sûr que les inscriptions soient validées.

Merci de noter que **l'inscription aux différents modules** est possible jusqu'au **lundi 17 août 2026**.

Bien conscient que ces deux mois d'été sont souvent le moment de forte activité pour certains, ou de vacances loin de nos montagnes pour d'autres, merci de bien prendre note de ces délais afin de garantir la meilleure organisation possible le jour de la rentrée, et de garantir l'accueil de votre enfant sur les temps périscolaires dont vous avez besoin.

En ce qui concerne les **nouvelles inscriptions**, que ce soit au service enfance ou aux écoles publiques de Morzine ou d'Avoriaz, merci d'envoyer le **dossier d'inscription et les pièces justificatives** à l'adresse mail suivante :

servenfance.avoriaz@morzine.fr

Tous les documents nécessaires sont disponibles en téléchargement sur le site de la mairie, [page service enfance](#).



Photo : @Aurélié Berthollier



Inscriptions au transport scolaire

Pour rappel, l'inscription au transport scolaire est ouverte. Pensez à inscrire vos enfants avant le **19 juillet 2026**. Au-delà de cette date, une majoration de 30 € sera appliquée.

Pour toutes questions, joindre le service Mobilité d'Haut-Chablais Interco.

Arrêtée Sécheresse

La sécheresse s'installe en Haute-Savoie. Nous sommes passés en **alerte de niveau 3 sur 4**.

Face à la dégradation rapide de la situation hydrologique en Haute-Savoie, et sur le bassin des Dranses dont dépend Morzine-Avoriaz, aggravée par les fortes chaleurs et l'absence de précipitations, des **mesures de restriction d'usage de l'eau** entrent en vigueur.

Rappel des règles spécifiques au lavage des véhicules et vélos en vigueur :

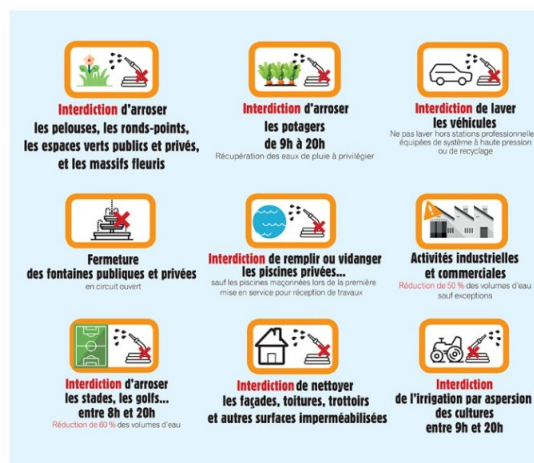
- **Pour les professionnels loueurs de vélos :** Le lavage est autorisé uniquement s'ils sont équipés d'un nettoyeur haute pression et, idéalement, d'un système de recyclage des eaux.
- **Pour les particuliers, les hébergeurs et les domaines de VTT :** Seuls les points de lavage alimentés par des réserves d'eau de pluie sont tolérés. [Retrouvez ici](#) toutes les restrictions ou interdictions provisoires à respecter.



Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

Usages d'agrément quelle que soit la ressource : eau potable, puits, forage, source privée (hors récupération eaux de pluie)

ALERTE RENFORCÉE niveau 3/4



Retrouvez l'ensemble des mesures prises sur le site internet des services de l'État de la Haute-Savoie www.haute-savoie.gouv.fr



Vie du village



Concours maisons fleuries et potagers 2026

Attendu par de nombreux habitants chaque année, le concours des maisons fleuries et potagers est de retour cet été. Il est ouvert à tous ceux qui souhaitent y participer.

Dans un souci d'organisation du jury, une **inscription avant le 19 août 2026 est obligatoire.**

La tournée du jury aura lieu la dernière semaine août.

Détails et formulaire d'inscription disponibles en ligne et à la mairie dès le 10 juillet.

Dans le cadre d'une démarche environnementale, il est conseillé à tous d'installer des récupérateurs d'eau dans vos jardins. (Pour rappel, la commune octroie une aide pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie, voir article ci-dessus.)

Agenda

3 > 5 JUILLET

Morzine Spartan Trifecta
Morzine

11 > 14 JUILLET

Morzine-Avoriaz Harley Days
Morzine-Avoriaz



14 JUILLET

Bal du 14 juillet
Avoriaz

21 JUILLET

Avoriaz Jam
Session Trotinette
Avoriaz

24 JUILLET > 8 AOUT

Exposition Playmobil
Palais des Sports

23 JUILLET

Fête de l'artisanat
Avoriaz

24 > 26 JUILLET

MDS Crazy Loops
Morzine
Morzine

27 JUILLET

Avoriaz Bike Adventures
Avoriaz

5 AOUT

Avoriaz Jam Session
Skateboard et Downhill
Avoriaz

8 AOUT

Trail des Hauts Forts
Morzine



@JB JOLY

13 AOUT

Fête de l'artisanat
Avoriaz

15 AOUT

Kermesse de l'école
Sainte-Marie
Morzine

15 AOUT

Bal du 15 août
Avoriaz

15 > 16 AOUT

Avoriaz Street Lines
Avoriaz

22 > 28 AOUT

Avoriaz Danse Festival
Avoriaz



23 AOUT

Triathlon Montriond-
Morzine-Avoriaz
Montriond, Morzine,
Avoriaz

28 > 30 AOUT

Motor Addict Léman Classic, 8e édition
Morzine

3 > 5 SEPTEMBRE

Rallye du Mont-Blanc
Morzine

Etat civil *Jusqu'au 31 mai 2026*

NAISSANCES

Gaston GAYDON

de Adrien GAYDON et de
Manon DAVIET

17 décembre 2025

Juliette BRAIZE

de Guillaume BRAIZE et
de Valentine BERGER

18 décembre 2025



Salomé GUMÉRY

de Sébastien GUMÉRY et
de Florie OUVRIER-
BUFFET

03 janvier 2026



Marcel BRON

de Guillaume BRON et de
Pauline MASSON

08 mars 2026



Marcel LEBLANC

de Jérémy LEBLANC et
de Océane BERTHET

22 mars 2026



Margot THOMPSON

de Rick THOMPSON et
de Caroline HAYCOCK

08 avril 2026

Loup DANIAUD

de Pierre DANIAUD et de
Laurie GEULIN

17 mai 2026



Mila BERGER

de Alan BERGER et de
Kim BAUD

26 mai 2026



MARIAGES

**Albert BAUD & Catherine
GAGGIOLI**

10 janvier 2026

**Maxime CHASSOT &
Maud VERNET**

17 janvier 2026

**Paul LECOCQ &
Alexandra WERSCHINE**

28 février 2026

**Thomas SMITH &
Alexandra BROWN**

22 mai 2026

**Armand JAYAT & Laura
BENZERGA**

30 mai 2026

DECES

Elias ABBINK

26 ans

22 décembre 2025

**Francisco José DIAZ
SABIO**

82 ans

12 janvier 2026

**Jeannine JORDANIS
née BAUD**

89 ans

14 janvier 2026

**Françoise DION née
BAUD**

93 ans

14 janvier 2026

Gaël BERGER

46 ans

21 janvier 2026

René BAUD

91 ans

15 février 2026

Pierre BAUD PACHON

83 ans

08 mars 2026

Emile PACHON

81 ans

05 avril 2026



Maurice DELAVAY

94 ans

05 avril 2026

Antoine GAYDON

60 ans

18 avril 2026

Mohamed CHERAIET

91 ans

27 avril 2026

François PREMAT

89 ans

29 avril 2026

Jean Paul BALIVET

98 ans

17 mai 2026

Dominique COUVET

69 ans

17 mai 2026